

Did you say democracy?

Democracy presupposes the existence of a plurality of options and proposals, having the freedom to oppose and criticize the government.

Depending on the day and time, our city Council interprets democracy in a completely opposite way:

1—Governing by referendum

July 9, 2018 – Minutes of the city Council:

“Resident asks Council to consider holding a referendum to address the leaf blower ban

His Honor the Mayor explains that the City and any municipal administration are not governed by referendums. He also explains that the democratic process in question takes place every four years during the elections of the members of the Council and that after these elections, the Council acts in the best interest of the City. »

May 24, 2022 – Speech before the city Council (six months after his re-election): The mayor announces a “consultation” which could turn into a referendum.

Is the Council now governed by referendum?

2—Partial: “Who takes sides without concern for justice or truth” (LeRobert.com)

During the last municipal elections, the city supported a campaign for a highly contested project: moving the library to Centennial Park. City employees built a website, which is still active, and placed signs promoting this project, which has never yet been voted on or approved by Council.

No representation contrary to this opinion was authorized despite the incessant requests from citizens (see video of the questions to the mayor of October 10, 2021, but these were not noted in the minutes).

May 24, 2022 - At Council meeting, the mayor announces a "consultation" on the noise barrier, where city employees will explain the city's point of view.

No representation contrary to that of the city will be presented, only one point of view. The mayor even made fun of the citizen by suggesting that he promote himself in the Beaconsfield Journal (which is not under his control). This process may lead to a referendum which will therefore also be one-sided.

By trying to give himself the appearance of a democratic process, the mayor chose the wrong formula and lost the ethical fight, once again.

Vous avez dit démocratie?

La démocratie suppose l'existence d'une pluralité d'options et de propositions, ayant la liberté de s'opposer et de critiquer le gouvernement.

Selon le jour et l'heure, notre Conseil de ville interprète la démocratie de façon totalement opposée :

1—Gouverner par référendum

9 Juillet 2018 – Minutes du Conseil de ville :

« Un résident demande au Conseil d'envisager la tenue d'un référendum afin de traiter de l'interdiction des souffleurs à feuilles

Son Honneur le maire explique que la Ville ainsi que toute administration municipale n'est pas gouvernée par des référendums. Il explique aussi que le processus démocratique en question a lieu à tous les quatre ans lors des élections des membres du Conseil et qu'après ces élections, le Conseil agit dans le meilleur intérêt de la Ville. »

24 Mai 2022 – Discours devant le conseil de ville (six mois après sa réélection) : Le maire annonce une « consultation » qui pourrait se transformer en référendum.

Est-ce que maintenant le Conseil est gouverné par référendum?

2—Partial : « Qui prend parti sans souci de justice ni de vérité » (Le Robert.com)

Pendant les dernières élections municipales, la ville a soutenu une campagne en faveur d'un projet très contesté : déménager la bibliothèque dans le parc Centennial. Des employés de la ville ont construit un site web, toujours actif, et placé des panneaux faisant la promotion de ce projet qui n'a encore jamais été voté ou approuvé au Conseil.

Aucune représentation contraire à cette opinion n'a été autorisée malgré les demandes incessantes de citoyens (voir vidéo des questions au maire du 10 octobre 2021, mais celles-ci ne furent pas notées au procès-verbal).

24 mai 2022 - Séance du conseil, le maire annonce une « consultation » au sujet de l'écran antibruit, où des employés de la ville expliqueront le point de vue de la ville.

Aucune représentation contraire à celle de la ville, un seul point de vue sera présenté. Le maire s'est même amusé en suggérant au citoyen de faire sa promotion dans le Journal de Beaconsfield (qui n'est pas sous son contrôle). Ce processus peut déboucher sur un référendum qui sera donc lui aussi partial.

En voulant se donner l'apparence d'un processus démocratique le maire a choisi la mauvaise formule et perdu le combat éthique, encore une fois.